

Procès-verbal de la réunion de la Commission médicale du 12 Février 2011

La Commission Médicale de la FFSA s'est réunie le samedi 12 février 2011 de 8h30 à 16h00, à l'hôtel IBIS Alésia Montparnasse, 49 rue des Plantes, 75014 Paris.

Etaient présents :

Dr Jacques ROUSSEL	Médecin Fédéral National
Dr Nathalie CATAJAR	Médecin coordonnateur
Dr Claudia COLONIUS	Médecin
Dr Christine LEMOIGNE	Médecin
Dr Fabienne MANGONI	Médecin
Dr Sébastien NADO	Médecin des équipes de France
Dr Abdelhamid SAIDI	Médecin
Dr Christian BOULARD	Médecin Psychiatre
Monsieur Vincent CHARETON	Ostéopathe
Monsieur Alexandre LALLART	Ostéopathe
Madame Catherine LORI	Infirmière
Madame Christine PEYRELONGUE	Infirmière CREPS de Poitiers
Monsieur Alain DEJEAN	Cadre Technique FFSA
Madame Marie-Paule FERNEZ	Cadre Technique FFSA
Monsieur Loïc AGARD	Responsable des Championnats Nationaux FFSA et Commission Médicale

Etait invité :

Monsieur Gilles JOHANNET	Délégué Général au Comité Paralympique
--------------------------	----------------------------------------

Etaient excusés :

Dr Gérard TACHON	Rhumatologue
Dr Vincent GUILLARD	Médecin CREPS de Poitiers
Dr Laurent RUBIO	Médecin
Monsieur Franck COUILLEZ	Kinésithérapeute
Madame Madeleine D'ENGREMONTE	Kinésithérapeute
Monsieur Christian FOURNIER	Kinésithérapeute
Madame Jocelyne LEBRETON	Kinésithérapeute
Monsieur Michaël GHANEM	Ostéopathe
Monsieur Jocelyn POULLET	Ostéopathe
Monsieur Hervé CARLET	Infirmier
Madame Laurence MARTIN	Infirmière
Madame Christelle BAUDIN	Psychologue CREPS de POITIERS
Docteur Catherine FAYOLLET	Médecin Psychiatre
Madame Marianne AUBRY	Coordonnatrice CREPS de POITIERS
Monsieur Michel CHOPINAUD	Directeur Technique National FFSA
Madame Valérie LINK	Directrice Administrative et Financière FFSA
Monsieur Yves FOUCAULT	Président de la FFSA

Ordre du jour :

1. Introduction du Médecin Fédéral de la Fédération Française du Sport Adapté.
2. Approbation du compte-rendu de la Commission Médicale 2010.
3. Bilan des Championnats de France FFSA.
4. Le Haut-niveau.
 - a) Point de situation sur le Haut-Niveau.
 - b) Médecin des Equipes de France.
5. Présentation des actions concernant le Sport/Santé.
6. Commission mixte FFESSM (Plongée) / FFSA.
7. Comité Paralympique Français.
8. Questions diverses.

1. Introduction du Médecin Fédéral de la Fédération Française du Sport Adapté.

Le Médecin Fédéral National accueille les membres de la Commission Médicale et remercie chacun de sa présence.

Il excuse les kinésithérapeutes de la Commission Médicale qui ne peuvent pas être présents.

Le Médecin Fédéral annonce que Gilles Johannet du Comité Paralympique Français sera présent cet après-midi et que le Docteur Paillet (Médecin de la Fédération Française Handisport) est venu hier assister à la rencontre des médecins de la Commission Médicale de la FFSA. Une bonne coopération entre les deux médecins fédéraux s'est engagée.

Le Médecin Fédéral informe qu'il désire organiser prochainement une réunion sur le « Haut-Niveau » et propose une liste du personnel médical qu'il souhaite inviter.

Décision :

La tenue d'une prochaine réunion « Haut Niveau » est validée et certains noms sont rajoutés à la liste initiale.

Un rappel des statuts de la FFSA est effectué et notamment l'article 23 relatif à la Commission médicale qui précise que « les membres de cette commission doivent être licenciés à la FFSA et sont nommés par le Comité Directeur sur proposition du Médecin Fédéral. »

Décision :

Tous les membres de la Commission médicale qui n'ont pas de licences FFSA doivent faire le nécessaire. Affaire suivie par Marie-Paule Fernex.

Le Médecin Fédéral proposera pour approbation une liste des membres de la Commission médicale au Comité Directeur.

2. Approbation du compte-rendu de la Commission Médicale 2010.

Le Compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan des Championnats de France FFSA.

Un PowerPoint sur l'accidentologie des Championnats de France 2010 est présenté et approuvé après quelques modifications qui seront apportées en vue de l'Assemblée Générale de la FFSA qui se déroulera le 02 Avril 2011 à Lyon (69).

Le Médecin Fédéral signale que l'ensemble des frais du personnel médical (hébergement, déplacement, restauration, vacation) est désormais pris en charge par les organisateurs du Championnat (COL).

Concernant le coût de la couverture médicale sur les Championnats de France 2010, il est précisé qu'il n'y a pas pour l'heure une forte implication financière de la FFSA.

On souligne la difficulté de la couverture médicale sur le Championnat de France de Basket du fait qu'environ 10 gymnases sont à couvrir. La commission incite à une coordination entre l'ensemble du personnel médical en amont du Championnat.

L'utilisation de talkies-walkies peut remédier à ce problème de sites différents et éloignés.

Il serait souhaitable que le responsable de la couverture médicale connaisse le site en amont de la manifestation et qu'il participe aux réunions préparatoires du COL.

Décision :

Rajouter dans le cahier des charges que le responsable de la couverture médicale se doit de au moins participer à une réunion préparatoire du COL afin de planifier la mise en place et l'organisation du personnel médical pendant le Championnat, de déterminer le lieu du poste de secours, d'avoir une connaissance précise du site et des voies d'évacuation...

Par rapport au questionnaire d'accidentologie, la commission s'intéresse au « devenir » des sportifs après la manifestation.

La commission suggère la constitution d'une fiche de suivi des pathologies à retourner dans le mois suivant la manifestation pour alimenter l'enquête d'accidentologie des sportifs.

Jacques Roussel propose cette mise en place sur un Championnat de France en 2011.

4. Le Haut-Niveau.

a) Point de situation sur le Haut-Niveau.

Le Médecin coordonnateur fait un point de situation sur le Haut-Niveau. Concernant les examens médicaux du suivi réglementaire, 3 disciplines ont bien avancé (Athlétisme, Tennis de Table, Natation), une est en progression (Basket) et la dernière connaît des difficultés (Football).

Il est rappelé les lieux d'implantation des différentes disciplines :

- Athlétisme : Reims.
- Tennis de Table et Natation : Poitiers.
- Basket-ball : Châtenay-Malabry. Il est précisé qu'il n'y a pas de médecin à ce CREPS depuis 2 mois.
- Football : Le site de Clairefontaine est envisagé. Le partenariat avec la FFF devrait se concrétiser. Les prestations offertes à Clairefontaine sont performantes et intéressantes à titre sanitaire. Le DTN de la FFF semble d'accord pour l'installation du Pôle Football Adapté dans ce site.

Le Médecin coordonnateur informe que 22 à 26% des sportifs ont réalisé leur suivi médical réglementaire total. La majorité a été réalisée au CREPS de Poitiers dû à leur implantation déjà ancienne.

Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que 2 Pôles ne sont pas encore installés (Football et Basket).

L'objectif pour fin 2011 est fixé à 80% de suivi médical haut-niveau réglementaire réalisé pour la totalité des sportifs de Haut-Niveau et il a été rappelé l'obligation de ces examens pour participer au Paralympisme.

Pour atteindre ce pourcentage, il est proposé de réaliser une partie des examens pendant les stages des Equipes de France.

L'examen prioritaire est l'échographie cardiaque. Pour information, deux pathologies ont été détectées en 2010 obligeant l'arrêt du sport (à ce jour un sportif a pu reprendre).

Il a été fait état des problématiques dentaires et podologiques et du grand intérêt du suivi psychologique. Il a été signalé à la Commission que de nouveaux psychologues étaient intéressés à pratiquer ces suivis psychologiques.

Le Médecin coordonnateur précise qu'il n'est pas en charge du suivi pathologique des sportifs.

Sur le plan informatique, la FFSA bénéficie depuis quelques jours du logiciel offline de démonstration ASKAMON qui permettra l'informatisation des données médicales.

Le dépôt de ce logiciel sera prochainement effectué auprès de la CNIL.

Emilie Laissus (Cadre Technique FFSA) va réaliser un document sur les sportifs de haut niveau où seront répertoriées de nombreuses données.

Dans le cadre du contrôle antidopage, la commission propose l'utilisation du DVD d'explication de l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le dopage) sur le déroulement d'un contrôle.

Le rôle de l'escort (personne qui accompagne le sportif lors du contrôle) est précisé : éviter la tricherie, sécuriser le sportif, créer une dynamique rassurante et positiver le contrôle.

Le Médecin Fédéral propose de créer un groupe de réflexion sur les conduites dopantes et la prévention du dopage à la FFSA. Ce projet doit être étudié prochainement.

b) Médecin des Equipes de France.

Le Médecin Fédéral évoque le rôle du médecin des Equipes de France.

Les 5 équipes de France sont implantées dans des pôles et chaque discipline organise un stage tous les 2 mois. Le suivi des stages équivaldrait à un travail à plein temps pour le médecin des Equipes de France.

Le Médecin Fédéral rappelle que des frais et des vacations sont néanmoins prévus.

Le médecin des Equipes de France prend en charge les blessures mais doit aussi avoir un rôle d'accompagnement, d'organisation des réseaux, de coordination avec les kinésithérapeutes...

Le médecin des Equipes de France, aussi médecin à la Fédération Française d'Equitation, souhaite avoir accès aux dossiers des sportifs de haut-niveau et de voir ces derniers lors des stages et compétitions.

Il propose de se rendre au CREPS de Poitiers (Mars-Avril) sur un stage de Basket pour rencontrer les sportifs, les cadres techniques et le personnel médical. Il participera au mieux aux stages des 5 Equipes de France et organisera des réseaux médicaux de proximité.

5. Présentation des actions concernant le Sport/Santé.

Il est fait une présentation des projets Sport/Santé de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté, du Comité Régional Sport Adapté d'Ile de France et de la Ligue Sport Adapté de Midi-Pyrénées précisant l'intérêt de pratiquer un sport pour une amélioration de son bien être et de sa santé et qui confère une reconnaissance sociale, un bien être physique et permet une lutte contre la sédentarité et l'obésité.

Comme exemple est citée en Midi-Pyrénées l'organisation d'une cinquantaine de randonnées pédestres (de niveaux de difficulté variables) dans les différents départements. Des conférences sur la nutrition et sur les Activités Physiques et Sportives (APS) sont organisées dans 7 des 8 départements de Midi-Pyrénées.

En Ile de France, le projet (sur 18 mois) porte sur le développement des APS en ESAT pour les travailleurs sédentaires. Il y a la mise en place de cycles d'activités et la production de documents de sensibilisation.

En Auvergne, il est proposé à une douzaine d'établissements EHPAD des actions en direction des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le médecin coordonnateur d'Efformip présente son projet sport/santé (la santé par l'effort et la forme en Midi-Pyrénées).

Dans l'action Sport/Santé Efformip, on forme les médecins généralistes à la prescription d'activités physiques et sportives adaptées à un public atteint de pathologies chroniques (obésité, diabète, arthrose, hypertension, accidents cardio-vasculaires...).

6. Commission mixte FFESSM (Plongée) / FFSA.

La commission aura à se prononcer sur les pathologies compatibles à l'apprentissage et la pratique de la plongée sous-marine et déterminera des contre-indications médicales éventuelles. La FFESSM a conçu une dénomination de handicaps mineurs ou majeurs ce qui paraît insuffisant.

La DTN prendra le relais sur les aspects techniques et pédagogiques (communication...) qu'une fois l'accessibilité médicale validée.

Décision :

Le Médecin Fédéral demande à la commission plongée de la FFSA de déterminer « des contre-indications médicales, mentales ou psychiques à mettre en avant ? ».

7. Comité Paralympique Français.

Intervention de Gilles Johannet (Délégué Général au Comité Paralympique Français).

Il informe la commission que les Fédérations Internationales ouvrent des épreuves pour les déficients intellectuels.

Il est possible dans l'avenir que les sportifs du Sport Adapté soient intégrés aux fédérations internationales.

Jeux Olympiques de Londres 2012 : 4200 athlètes paralympiques seront aux JO (dont 120 à 200 athlètes déficients intellectuels).

Les prévisions font apparaître une attribution des places à hauteur de 3 à 4% pour les déficients intellectuels et à 96 % pour les handicapés physiques et sensoriels.

Pour les sportifs déficients intellectuels, il y aura 3 disciplines FFSA : Athlétisme, Natation, Tennis de Table.

La sélection aura lieu au 1^{er} janvier 2012.

Le Délégué Général du Comité Paralympique évoque la non-participation de la FFSA à la compétition IPC d'Athlétisme en Janvier 2011 en Nouvelle-Zélande.

Championnats du Monde d'Athlétisme 2013 : La prévision est de 30 épreuves pour les déficients intellectuels et de 60 épreuves pour les handicapés moteurs et sensoriels, pour un total de 90 épreuves.

Jeux Olympiques de Rio 2016 : D'autres disciplines seront probablement présentes comme l'Aviron, le Canoë-Kayak, le Triathlon, l'Equitation...

8. Questions diverses.

Fin de la réunion à 16h.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION MÉDICALE DU 12 FÉVRIER 2011

N°	DÉCISIONS	EXECUTION	REALISATION
1	Tenue d'une réunion « Haut-Niveau ».	MEDECIN FEDERAL, LOIC AGARD	
2	Chaque membre de la Commission Médicale doit être licencié à la FFSA. Proposition d'une liste de la Commission Médicale au Comité Directeur.	MEMBRES DE LA COMMISSION MEDICALE et MARIE-PAULE FERNEZ MEDECIN FEDERAL	
3	A mettre au cahier des charges des Championnats de France que le responsable de la couverture médicale se doit de participer à une réunion préparatoire du COL.	LOIC AGARD	
4	Mise en place d'une fiche retour sur le « devenir » des sportifs accidentés lors des Championnats de France FFSA.	LOIC AGARD	
5	Continuer la réflexion sur la création d'un groupe sur les préventions des conduites dopantes.	MEDECIN FEDERAL	
6	Prise de contact du Médecin des Equipes de France avec les sportifs de Haut-Niveau.	SEBASTIEN NADO	
7	La Commission Plongée doit faire état des contre-indications éventuelles à la pratique de la plongée.	COMMISSION PLONGEE	